

e-Newsletter



LE MAGAZINE NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

N°14

JUIN 2015

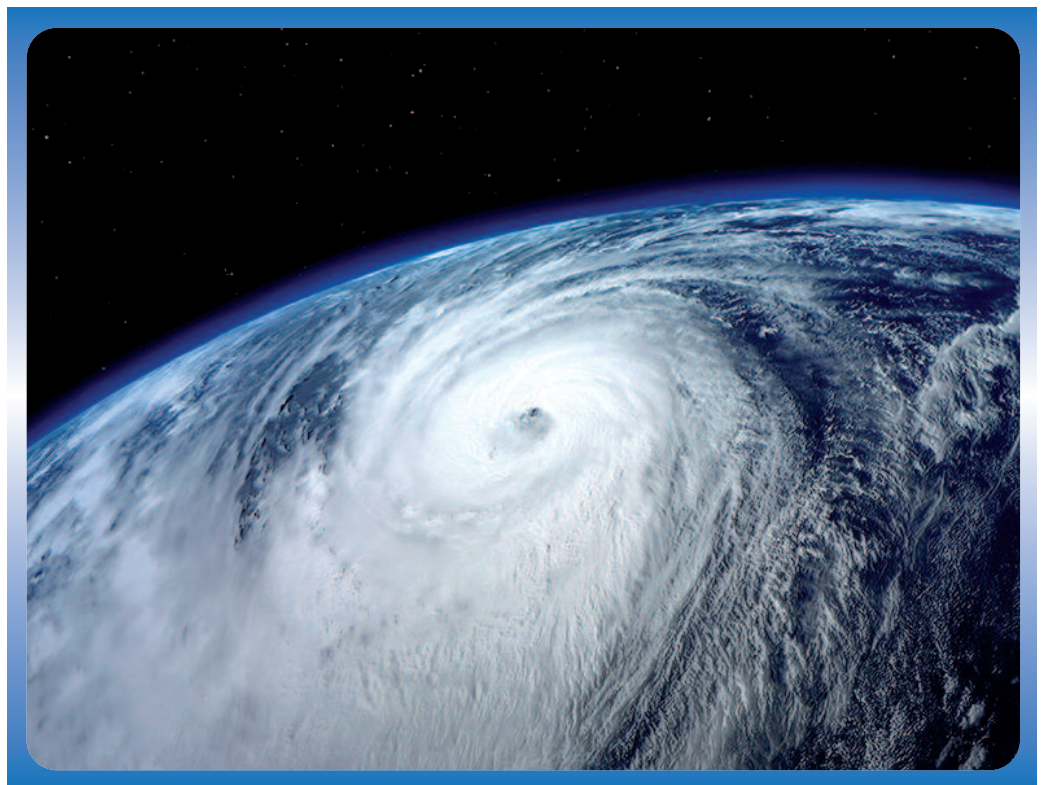
SAISON CYCLONIQUE 2015

Tenons-nous prêts !

Comme chaque année, le 1er juin marque le début de la saison des ouragans. Jusqu'au 30 novembre prochain, nous allons vivre au rythme des prévisions de l'Agence Américaine océanique et atmosphérique (NOAA). Cette année - une fois n'est pas coutume - la NOAA annonce une saison plus calme que les années précédentes. Des prévisions qui s'avèrent rassurantes, mais qui ne signifient pas pour autant qu'il faille baisser la garde. Au contraire, la prévention doit rester le maître mot de ces six prochains mois, sachant que c'est par l'anticipation que nous appréhenderons au mieux le passage d'un phénomène.

L'Atlantique devrait voir passer entre le début du mois de juin et la fin du mois de novembre six à onze tempêtes nommées, trois à six ouragans et pas plus de deux ouragans majeurs ; ces prévisions ont été réalisées par la NOAA avec un indice de confiance de 90%.

La Collectivité de Saint-Martin et sa cellule de gestion des risques majeurs œu-



rent dès le début de l'année à la préparation de la saison cyclonique. Elagage des arbres, fauchage des bas-côtés des routes, nettoyage des ravines, sont réalisés avant le début de la saison et systématiquement entretenus. Les services de la Collectivité travaillent en partenariat avec les services de l'état et le gouvernement de Sint Maarten pour répondre du mieux possible à l'arrivée

SOMMAIRE

- Page 1 :**
 - Ouverture de la saison cyclonique
- Page 2 :**
 - Edito de la présidente
 - Saison cyclonique (suite)
- Page 3 :**
 - Création de la zone bleue
 - Les décisions du conseil exécutif
- Page 4 :**
 - Lancement du PO européen
 - Portes ouvertes à l'écosite
- Page 5 :**
 - Visite de la déchèterie
 - Définition du contrat de ville
- Page 6 :**
 - Inauguration de l'abattoir
- Page 7 :**
 - Aménagement numérique
 - Carte scolaire à Cul de Sac
- Page 8 :**
 - Prise de fonction de la préfète Laubies
 - Formation des archivistes
- Page 9 :**
 - 4e Rencontre des COM d'outre-mer
 - Anniversaire Maison de St Martin
- Page 10 :**
 - Départ du préfet Chopin
 - Mise en place du conseil AGOA
- Page 11 :**
 - Emancipation Day
- Page 12 :**
 - Caraïbe Climat
 - Rencontre Soroptimist
- Page 13 :**
 - Foire de Paris
 - Fête des mères
- Page 14 :**
 - Conférence des territoires de l'ARS
 - Les communiqués de la Collectivité
- Page 15 :**
 - Les communiqués de la Collectivité
- Page 16 :**
 - Centre aéré de la CTOS



L'édito de la Présidente

Nous voilà à nouveau rendus au début de la saison des cyclones. Comme chaque année la Collectivité de Saint-Martin et ses partenaires mettent tout en œuvre pour préparer le territoire. Comme chaque année, la population est appelée à observer les consignes de préparation de la saison, en consolidant les habitations, en nettoyant les jardins et en faisant les réserves nécessaires. En un mot : tenons-nous prêts !

Dans un tout autre registre, la Collectivité de Saint-Martin poursuit ses grands projets économiques. Le conseil exécutif vient de voter le principe d'une zone bleue de stationnement dans le centre-ville de Marigot, qui sera effective fin 2015. Il s'agit là de fluidifier les zones de parking et de relancer la dynamique du centre-ville, en appui du projet de redynamisation de Marigot.

Sur la parcelle collective AW34 d'Orient Bay, la Collectivité porte un projet de réhabilitation des restaurants et boutiques de plage. Les travaux de démolition des anciennes installations seront lancés durant la dernière semaine du mois de juin. Les occupants bénéficiant d'une AOT en ont été notifiés, ils pourront reprendre leur activité dans des locaux tout neufs à la prochaine saison touristique. Le but de ce projet est d'élargir l'offre touristique de notre destination.

Le prochain conseil territorial, le 25 juin, sera très important, car plusieurs dossiers majeurs y seront traités. Je pense au Plan Local d'Urbanisme, à l'aménagement de la baie de Marigot, à la redynamisation du centre-ville et à l'aménagement numérique du territoire.

Enfin, j'effectuerai un déplacement à Paris pour rencontrer la ministre des outre-mer, courant juin, dans le cadre du suivi des mesures annoncées par le président de la République, le 08 mai dernier. J'aurais l'occasion de vous en rendre compte dès mon retour.



d'une phénomène sur le territoire.

Le 05 juin dernier, la Collectivité a organisé la réunion annuelle de la commission ORSEC, qui a réuni tous les acteurs de la sécurité et de la prévention cyclonique. Cette rencontre permet de comptabiliser les moyens humains et matériels à notre disposition et de mettre en place l'organisation (avant, pendant et après) dans l'éventualité d'un ouragan.

La Collectivité de Saint-Martin a, par ailleurs, envoyé aux médias la liste des abris cycloniques, les consignes de vigilance, les différents niveaux

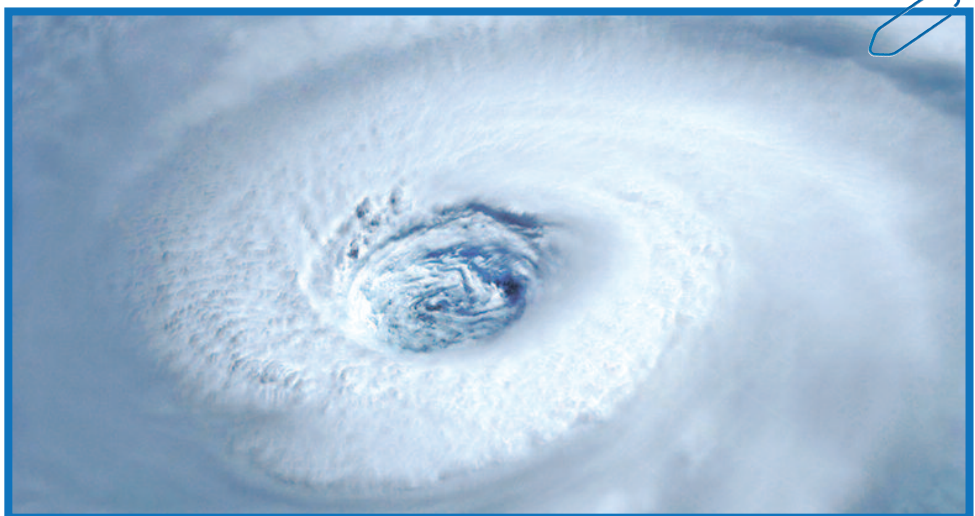
d'alerte, afin que ces éléments soient communiqués à la population et que cela lui permette de bien se préparer dès le début de la saison. Le site Internet de la collectivité : www.com-saint-martin.fr est également abondé de toutes les informations relatives à la préparation de la saison cyclonique.

La saison cyclonique a débuté le 1er juin pour s'achever le 30 novembre 2014, la Collectivité invite d'ores et déjà la population à observer les gestes de prévention nécessaires afin de se préparer du mieux possible au passage d'un phénomène cyclonique.

Le mot de la présidente

« Le cyclone Gonzalo qui nous a touchés le 13 octobre 2014 a témoigné du danger que représente un ouragan, quelle que soit son intensité. Les ouragans sont des phénomènes imprévisibles, ils peuvent brutalement changer de trajectoire et de catégorie et frapper plus fort que prévu par Météo France. Nous ne devons donc jamais sous estimer la situation, il est important de bien se préparer et de faire preuve de vigilance à tout moment.

J'invite d'ores et déjà la population à effectuer le nettoyage et les réparations nécessaires au domicile et de faire les réserves en produits de première nécessité pour ne pas être pris de court au dernier moment. C'est grâce à la prévention et à la préparation, que nous pourrions mieux nous protéger d'un ouragan ».



Newsletter numérique de la Collectivité de Saint-Martin

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Aline Hanson

RÉDACTION DES TEXTES ET PHOTOS : service communication de la Collectivité de Saint-Martin

COPYRIGHT : Collectivité de Saint-Martin. Rue Victor Maurasse. BP 374 Marigot. 97054 Cedex.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN !

Faire une demande par mail à nathalie.longato@com-saint-martin.fr ou richard.malvasio@com-saint-martin.fr

Par téléphone : veuillez contacter le service communication de la Collectivité au 0590 29 56 60.

Marigot centre : La zone bleue de stationnement sera opérationnelle fin 2015

Première mesure initiée par la Présidente Hanson et son équipe dans le cadre de la redynamisation du Centre-ville de Marigot, la création d'une zone de stationnement dite « zone bleue » a été actée par le conseil exécutif, le 05 mai 2015. Cette nouvelle réglementation territoriale entrera en vigueur à la fin de cette année et concernera environ 450 places de parking.

Considérant l'augmentation sans cesse croissante du parc automobile et la nécessité d'ordre public et d'intérêt général, le conseil exécutif a décidé de permettre une rotation normale des stationnements de véhicules dans le centre-ville de Marigot. Une initiative qui vise à terme à dynamiser le stationnement dans le centre de Marigot et ainsi permettre aux touristes de se garer plus facilement.

Les places publiques de stationnement des voies suivantes seront concernées par la zone bleue :

- les places du numéro 1 du Boulevard de France (niveau rue des pêcheurs),
- toutes les places de la rue de la République,
- toutes les places de la rue de la Liberté,
- toutes les places de la rue du Général de Gaulle,
- toutes les places de la rue Saint-James,

- toutes les places de la rue du président Kennedy,
- toutes les places de la rue Victor Maurasse,
- toutes les places de la rue de l'hôtel de ville.

Dans les zones indiquées, tout conducteur laissant son véhicule en stationnement sera tenu d'utiliser un disque de contrôle de la durée de stationnement, conforme au modèle type de l'arrêté du Ministre de l'Intérieur du 29 février 1960. Ce disque devra être apposé en évidence à l'avant du véhicule en stationnement sans que le personnel affecté à la surveillance de la voie publique ait à s'engager sur la chaussée pour le lire. Il devra faire apparaître l'heure d'arrivée en même temps que l'heure limite de stationnement et devra être enlevé dès que le véhicule sera remis en circulation.

La durée maximale de stationnement dans la zone bleue est fixée à 1 heure 30, de 8h00 à 18h00 tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés.

Le moyen de contrôle « disque » sera mis à la disposition des administrés à raison d'un disque par foyer à titre gratuit. Tout disque supplémentaire sera facturé 1€ auprès des services de la Collectivité.

La zone bleue sera signalée par des panneaux en

entrée de zone et de rues, la Collectivité les installera dès l'été 2015. La Collectivité planche, par ailleurs, sur l'instauration de navettes entre le parking de Galisbay et le centre-ville, afin de permettre aux usagers fréquents du centre-ville de garer leur véhicule aux abords de la ville.

La Présidente Aline Hanson et les six autres membres du conseil exécutif ont voté à l'unanimité la création de la zone bleue, une initiative visant à rendre le centre-ville de Marigot plus accessible aux nombreux visiteurs, et ainsi à favoriser la dynamique économique et l'accès aux nombreux commerces.



Les dernières décisions du conseil exécutif

Réuni en séance le mardi 09 juin 2015, le conseil exécutif de la Collectivité de Saint-Martin a pris plusieurs décisions importantes en matière de développement durable du territoire, du développement humain et du social. Voici les principales décisions, sachant que le journal officiel complet du conseil exécutif est en ligne sur le site Internet de la Collectivité : www.com-saint-martin.fr dans l'onglet Journal Officiel).

Programmation de travaux de rénovation des cantines scolaires

Le contrat de développement ETAT/COM 2014-2017 a été signé en juillet 2014, il prévoit notamment un programme de rénovations et de mise aux normes des cantines scolaires. Au titre de la programmation 2015, un budget de 500 000€ est prévu pour rénover les deux premières cantines : école maternelle quartier d'Orléans I et école primaire quartier d'Orléans I. Sur la totalité du dispositif, le contrat de développement prévoit 4.8 M€ pour la rénovation des restaurants scolaires. Sur l'année 2015, la collectivité de Saint-Martin consacrera la somme de 250 000€ tandis que l'état Français fera de même pour un total de 500 000€.

Une délibération votée à l'unanimité des 6 conseillers présents.

Le financement de la dotation FEI sur les travaux d'accès à la cité scolaire a été modifié

Le conseil exécutif a sollicité des fonds exceptionnels d'investissement (FEI) auprès de l'état, afin de mener à bien les travaux d'accès à la cité scolaire (La Savane). Une première délibération avait été votée en octobre 2014 en ce sens. Fin mai 2015, le préfet a informé la Collectivité que le montant de la dotation pour ce projet serait finalement de 1.35 M€ au lieu des 1.5M€ demandés initialement. Une nouvelle délibération a donc été votée, le 09 juin dernier par le conseil exécutif, afin de se prononcer sur le nouveau montage financier. La Collectivité financera 1.15 M€ sur ce projet, tandis que le financement FEI de l'état se montera à 1.35M€ pour un coût global de 2.5 M€.

Ce projet prévoit un nouvel équipement d'accès avec création de voirie et trottoirs et équipements annexes, ainsi que des travaux de création de réseaux (eau potable, assainissement, électricité). Soit l'aménagement de la voie directe vers la RN7, l'aménagement provisoire du carrefour, l'aménagement du parking bus, et l'aménagement de l'accès secondaire.

Le conseil exécutif a décidé de valider ce financement et la prise en compte de la subvention FEI à l'unanimité des conseillers présents.

Attribution d'une subvention à l'observatoire de la Santé de Saint-Martin

Le conseil exécutif a voté une délibération, le 09 juin 2015, visant à accorder une subvention à l'association « Observatoire Sint Maarten/Saint-Martin – Chambre territoriale de l'économie sociale et solidaire et de la santé de Saint-Martin » pour la réalisation des actions dans le cadre du projet de coopération intitulé « Observatoire de la Santé de Saint-Martin ».

La Collectivité a obtenu une subvention FEDER de 578 777.25€ en tant que chef de file de ce projet de coopération, dans le cadre du programme Interreg Caraïbes IV pour la période 2007-2013. Compte tenu de la demande de subvention de l'association en date du 08 avril 2015 pour la mise en œuvre des actions prévues par l'observatoire de la Santé, le conseil exécutif a décidé d'octroyer 200 000 € de subvention afin de démarrer les projets. **Voté à l'unanimité.**

Subventions aux associations

Le conseil exécutif a décidé d'octroyer une subvention à l'association Ligue de VolleyBall des îles du Nord pour le « ECVA U19 Championship ». L'association Saint-Martin Sport Fishing recevra également une subvention pour l'organisation du « Bill Fish Tournament ». Le District de Football de Saint-Martin recevra une subvention pour l'organisation du « Tournoi CONCACAF U15 ». La somme globale de 18 000€ a été répartie à ces trois associations de l'île. **Voté à l'unanimité.**

FONDS EUROPÉENS

Lancement officiel des programmes européens 2014/2020

Le lancement des programmes européens 2014/2020 s'est tenu le 1er juin à la préfecture, portant sur les nouveaux enjeux et objectifs de ces programmes, les nouveaux dispositifs de financements, ainsi que les démarches à suivre pour bénéficier des subventions européennes.

A cette occasion, la Présidente Aline Hanson et le Préfet Philippe Chopin ont signé une convention de subvention globale FSE, qui marque l'aboutissement de l'effort d'adaptation organisationnelle et de renforcement des effectifs engagés depuis quelques années, afin de gérer de manière efficace les dossiers cofinancés par le FSE. Cette signature marque également la délégation de nouvelles compétences à la Collectivité, qui se tient à une obligation de résultats dans le nouveau cadre défini pour la mise en œuvre des programmes.

Sur la période 2014-2020 et pour la première fois, Saint Martin bénéficie d'enveloppes spécifiques au titre de l'ensemble des fonds européens structurels et d'investissements (FEDER, FSE, FEADER, FEAMP). C'est au total, près de 60 millions euros qui sont alloués au territoire pour cette période.

Les fonds européens serviront à :

- poursuivre le rattrapage pour combler le retard structurel en infrastructures de base (notamment en matière d'eau et d'assainissement),



- renforcer la compétitivité des entreprises (dans un environnement régional touristique dynamique) et à mettre les technologies nouvelles de l'information (TIC) au service du développement économique,
- élever le niveau de qualification de la ressource humaine permettant de doter le territoire des compétences professionnelles dont il a besoin, et surtout à promouvoir l'accès à l'emploi des jeunes.

L'écosite de Grandes Cayes a ouvert ses portes au public

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable et afin de sensibiliser l'ensemble de la population à la problématique des déchets sur notre territoire, la Collectivité de Saint-Martin en collaboration avec la société VERDE-SXM a organisé les 5 et 6 juin derniers, deux journées portes à l'écosite de Grandes Cayes.

Le public a ainsi pu découvrir l'écosite et plus précisément l'installation de Stockage des Déchets Non Dangereux. D'autre part, une distribution gratuite de compost et de composteurs accompagnés du guide pratique du compostage a également été organisée à destination du public.

Le samedi 06 juin, un barbecue payant et une vente de T-shirts proposés par la société VERDE-SXM sont venus clôturer la manifestation dans le but de récolter des fonds pour le club service Lions Club Fort Louis, et d'aider au financement du bus de l'EHPAD de Bethany Home.



Cette journée Portes Ouvertes avait pour mission de sensibiliser le public au tri des déchets, tout en lui faisant découvrir les techniques de recyclage dernière génération mises en place à l'écosite par la société VERDE SXM en partenariat avec la Collectivité de Saint-Martin.



Semaine du développement durable : Des écoliers visitent la déchèterie de Galisbay

Dans le cadre, de la Semaine Européenne du Développement Durable, qui s'est déroulée du 29 mai au 5 juin 2015, et du projet « éco-citoyen » mené dans les écoles du territoire, deux classes de l'école primaire Emile Choisy ont été sensibilisées au respect de l'environnement à Saint-Martin, par la visite de la déchèterie de Galisbay, le vendredi 29 mai 2015.

Durant cette matinée de découverte, Anthony, le responsable de la déchèterie, a d'abord expliqué aux enfants l'utilité de cet outil collectif, mis à la disposition de la population pour se débarrasser des encombrants, et ainsi participer au recyclage de différents types de déchets. Cela a permis aux enfants de comprendre les enjeux du tri sélectif et le rôle crucial de la déchèterie en matière de protection de l'environnement.

Les enfants ont ensuite participé à un atelier



créatif lors duquel ils ont confectionné des bonshommes à partir de déchets en tout genre : bouteilles en plastique, cannettes en aluminium ... Une manière ludique de sensibiliser les enfants aux quantités de déchets que chacun produit chaque jour et à l'intérêt du recyclage. Encadrés par leur enseignante, les enfants ont ensuite réalisé une belle fresque rappelant l'im-



portance des gestes du tri sélectif. Cette fresque est intitulée: « Ensemble trions ! », vous pourrez l'admirer lors du dépôt de vos déchets à la déchèterie.

La Collectivité de Saint-Martin et sa direction de l'Environnement et du Cadre de Vie encouragent la population à s'engager dans le tri sélectif des déchets ménagers, et à utiliser les structures mises à disposition sur le territoire à cet effet.



La Collectivité se mobilise pour définir le contrat de ville de Saint-Martin

Dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville nouvelle génération, introduit par la loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale du 21 février 2014, les services de la Collectivité de Saint-Martin ont été invités à se mobiliser en vue de procéder à la rédaction d'un diagnostic territorial qui permettra par la suite d'initier un plan d'actions adapté aux besoins du territoire.

Le diagnostic territorial est une première étape. Il va tout d'abord permettre de définir les orientations de la Collectivité pour ensuite pouvoir les traduire en objectifs opérationnels et en plans d'actions.

Ce travail de fond consiste, en effet, à réaliser un état des lieux précis de la situation des deux quartiers jugés prioritaires à Saint-Martin : Sandy Ground et Quartier d'Orléans (analyse des faiblesses et des ressources de ces deux quartiers).

Dans cet objectif, des ateliers de travail se sont réunis les 20 et 21 mai derniers en Collectivité, composés à la fois des techniciens des services de la collectivité et des techniciens des services de l'Etat, autour de problématiques bien ciblées. Cinq ateliers de travail ont été définis :

- La scolarité, réussite éducative, jeunesse, sport, culture et vie associative
- L'Habitat-environnement-cadre de vie
- La sécurité, prévention de la délinquance
- L'accompagnement social, la formation et le développement économique.
- La santé.

Afin de mener à bien cet exercice, le cabinet URBIS a été sélectionné par la Col-

lectivité pour accompagner les groupes de travail tout au long du processus. URBIS vient ainsi apporter sa technicité dans la réalisation des supports d'intervention, la rédaction du diagnostic, les différentes étapes à franchir et la synthèse à opérer en vue de la rédaction du diagnostic territorial.

Quant au calendrier de ces travaux, les comptes-rendus des ateliers de travail seront transmis au cabinet URBIS à la fin du mois de juin 2015 ; la synthèse finale sera élaborée dans la foulée pour déboucher sur la signature d'une convention cadre dans le courant de l'été, la signature du contrat de ville et l'application du plan d'actions dans les deux quartiers ciblés étant programmées pour la fin de l'année.



L'abattoir de Saint-Martin peut désormais fonctionner

Après maintes péripéties administratives, l'abattoir de Saint-Martin a été inauguré le 02 juin dernier, lors d'une cérémonie officielle organisée par la CCISM, en présence du préfet Philippe Chopin, de la Présidente Aline Hanson, du président de la CCISM Jean Arnell, du gérant de la société SEABAT, en charge de l'abattoir, et de nombreux invités.

Officiellement, l'abattoir de Saint-Martin est désormais opérationnel. Julien Gumbs, chef de projet agricole à la CCISM, a proposé une visite guidée afin de donner aux officiels et aux invités l'opportunité de mesurer les moyens matériels mis en œuvre au sein de cette nouvelle structure.

Un peu plus tôt, lors des discours inauguraux, la présidente Aline Hanson a mentionné le plan de financement de l'abattoir, « L'Europe (FEOGA), l'Etat, la Région et le Département de la Guadeloupe, et la mairie de Saint-Martin ont ainsi participé au financement de l'abattoir, pour un coût total de 1 070 000 millions d'euros. Leur engagement sans faille et leur sens des responsabilités ont permis l'aboutissement d'un abattoir moderne », a-t-elle rappelé, avant de souligner l'importance du respect des conditions sanitaires et des normes européennes, « Dorénavant, les éleveurs saint-martinois pourront commercialiser leurs bêtes dans les conditions sanitaires aux normes européennes, ce qui induira le développement du nombre de têtes sur le territoire, et la vente d'une viande de qualité « made in Saint-Martin ». Et d'ajouter que « cette valorisation de la filière agro-alimentaire saint-martinoise était une première sur notre territoire, et constituait une garantie pour les consommateurs, ainsi qu'un levier commercial non négligeable ».

La Présidente renouvelait sa confiance à la société SEABAT, à qui la gestion de l'abattoir a été confiée dans le cadre d'un marché public. Tout nouveau



dans l'agriculture, Emmanuel Gimenez, gérant de la SEABAT, assurait la Présidente « de son engagement total, décuplé d'une conscience professionnelle à la hauteur du défi à relever ». « Nous allons dès cet instant nous atteler à la préparation de la structure pour débiter son exploitation dans les meilleurs délais », précisait-il.

Président de la commission Agricole de la CCISM, Dorvan Cocks a évoqué l'implication de la CCISM dans le développement de l'agriculture à Saint-Martin et le développement de la production locale.

« Il est urgent qu'une politique agricole soit déclinée et appliquée dans toute sa dimension », adressait-il à la Collectivité. Il exhortait par ailleurs les éleveurs à avoir un rôle exemplaire « car vos animaux seront le reflet de la bonne viande que vous vendrez aux futurs consommateurs ».

Après avoir remercié la présidente Hanson, Jean Arnell et Maggy Gumbs, directrice de la CCISM, d'avoir eu « l'élégance » de programmer cette cérémonie juste avant son départ pour qu'il y participe, le préfet Chopin a tout de même fait une petite

mise au point. Car dans l'engouement général, la participation financière de l'Europe et de l'état français et l'implication du représentant de l'état dans ce dossier ont été quelque peu oubliées par la majorité des interlocuteurs. Pourtant, la construction de l'abattoir a, en réalité, été financée à hauteur de 500 000 € par les Fonds européens, 250 000 € par l'état français, 250 000 € par la commune de Saint-Martin et 100 000 € par le conseil général de Guadeloupe.

Les discours terminés, la Présidente Hanson a officiellement remis la clef de la structure à Emmanuel Gimenez avant d'être invitée avec le préfet Chopin, le président de la CCISM et les autres protagonistes du dossier, à couper le ruban inaugural et à entrer dans l'abattoir pour une première visite.

La Collectivité de Saint-Martin est désormais dotée d'un abattoir flambant neuf qu'il va falloir rentabiliser tout en développant la filière élevage qui nécessite d'être structurée, comme le prévoit dans ses objectifs le pôle de développement économique de la Collectivité.



La Collectivité de Saint-Martin poursuit l'élaboration du schéma d'aménagement numérique du territoire

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Collectivité de Saint-Martin, deux journées de travail consacrées à la mise en œuvre de ce schéma directeur ont été organisées à l'hôtel de ville, les 21 et 22 mai derniers.

Ce Séminaire a débuté par une réunion du groupe technique composé des acteurs locaux pouvant contribuer directement au bon déroulement de l'élaboration du SDTAN, des représentants des acteurs publics du territoire, ainsi que des membres des services du maître d'ouvrage. Dans un second temps, la réunion du comité de pilotage composé des élus, des représentants de

l'état, des cadres territoriaux concernés et de représentants du groupe technique, a été l'occasion d'échanger sur le développement du numérique à Saint-Martin.

Cette phase de concertation a ainsi permis de mieux appréhender les enjeux et de s'approprier la question du développement du numérique, afin de bâtir un schéma d'aménagement qui conduise aux objectifs fixés, soit la couverture maximale du territoire en haut et très haut débit.

Ce schéma directeur est initié et supervisé par le pôle de développement Economique de la Collectivité, via la Direction du Numérique et de l'Audiovisuel.

Pour favoriser la cohérence des initiatives publiques ainsi que leur bonne articulation avec les investissements privés, la Collectivité de Saint-Martin s'est attaché les services du Cabinet indépendant TACTIS.

Ce dernier a procédé à l'audition des opérateurs, dans le but d'estimer l'attractivité d'une

infrastructure mutualisée, d'établir un état des lieux des offres de services, de faire un bilan des usages en matière de technologies de l'information et de la communication, d'identifier les diverses technologies disponibles et de recenser les projets de déploiement de la fibre optique et d'infrastructures, les schémas directeurs territoriaux, les projets d'aménagement, les travaux d'aménagement routiers, les projets d'extension des zones d'habitat, les projets de zone d'activité, etc.

Un premier bilan de ces travaux sera présenté aux élus à la fin du mois de juin 2015 lors du conseil territorial, ce qui permettra de poursuivre la mise en œuvre de ce schéma directeur sur notre territoire.



Qu'est-ce que le SDTAN ?

Le SDTAN est un référentiel à caractère opérationnel, qui vise à mettre en place des synergies entre l'action publique et les investissements privés sur le territoire. Il est à noter que la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique donne un socle législatif au SDTAN, en inscrivant dans un nouvel article L.1425-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

ECOLE DE CUL DE SAC La carte scolaire sera réétudiée

Faisant suite au blocage de l'école primaire de Cul de Sac intervenu le vendredi 22 mai 2015, la Collectivité de Saint-Martin a reçu les parents d'élèves, mardi 26 mai 2015, en matinée, dans l'enceinte de l'école.

Cette rencontre de deux heures trente a été publique, elle s'est tenue en présence de madame Daniella DOLIUM, inspectrice de la circonscription, de la directrice de l'établissement, madame Annick PETRUS FERGA, de monsieur Louis FLEMING, conseiller pédagogique de la circonscription, et de toutes les personnes désirant participer.

Madame Nadine PAINES, conseillère territoriale en charge des écoles de Cul de Sac et Grand Case, madame Dominique AUBERT, conseillère territoriale, madame Maud ASCENT-GIBS, conseillère territoriale, monsieur Thierry GOMBS, DGA du pôle de Développement Humain, monsieur Médhi BOUCARD, directeur de l'éducation, madame Christine BOSQUI, chef de service et monsieur Vernon ROPER, DHR de la Collectivité, ont représenté l'institution et répondu aux nombreuses interrogations des parents sur la question de la carte scolaire.

En préambule des échanges, monsieur Médhi BOUCARD a rappelé quelle était la zone exacte d'inscription relevant de l'école primaire de Cul de Sac. Ainsi, la carte scolaire pour ce secteur prévoit que les enfants résidant dans les quartiers d'Anse-Marcel, Mont Vernon I, Chevrise, Grandes-Cayes et Cul de Sac soient affectés dans cette école.

Les modalités d'inscriptions sont identiques à celles pratiquées sur tout le territoire français. Les dérogations accordées sont étudiées au cas par cas, le tout dans la limite des places disponibles. La Collectivité ne pouvant répondre à toutes les demandes pour la moyenne et la petite section, du fait de la superficie limitée des salles de classe, la sélection se fait en fonction du mois de



naissance de l'enfant ; les enfants non retenus étant affectés en second choix à Grand Case.

La Collectivité de Saint-Martin s'est engagée, lors de cette réunion, à mener une réflexion sur la carte scolaire, afin de répondre du mieux possible aux attentes des parents.

La préfète Anne Laubies prend ses fonctions dans les îles du Nord et rencontre les élus de Saint-Martin



Cocks et Rosette Gumbs-Lake, présents pour l'occasion, ont présenté leur portefeuille respectif et les principaux enjeux de leur pôle de compétences. Un tour de table a également permis à la préfète de faire la connaissance des autres élus présents et de leurs prérogatives.

La préfète Laubies a assuré l'assistance de son désir de « s'inscrire dans la continuité et de « travailler comme l'a fait le préfet Chopin ».

« Je suis consciente des difficultés, des dossiers et des questions qui vous préoccupent. Le représentant de l'état est là pour vous aider, vous accompagner, pour faire l'interface avec les interlocuteurs nationaux, et je serai à votre écoute » a-t-elle conclu.

La Préfète déléguée auprès du représentant de l'état dans les Collectivités de St Barthélemy et Saint-Martin, madame Anne Laubies, a pris ses fonctions, lundi 08 juin 2015, lors d'une cérémonie officielle de dépôt de gerbes devant le monument aux morts, comme le veut la tradition républicaine. Cette prise de fonctions officielle a été précédée d'une rencontre avec la présidente Aline Hanson, le sénateur Guillaume Arnell et les élus du conseil territorial.

Hanson a évoqué l'une de ses grandes priorités, la Jeunesse, et les divers projets dans ce domaine, à l'instar de la création d'un foyer éducatif fermé à destination des primo délinquants et de l'aide à la réinsertion engagée sur le territoire.

Une rencontre avec les élus du conseil territorial était ensuite programmée dans la salle des délibérations. La présidente Hanson a souhaité officiellement la bienvenue à la préfète Anne Laubies : « Notre territoire a de nombreuses priorités et nous souhaitons travailler avec vous, comme nous l'avons fait avec votre prédécesseur Philippe Chopin », a t-elle déclaré en préambule.

Les vice-présidents Guillaume Arnell, Wendel



La présidente a tenu, lors de son premier tête-à-tête avec la nouvelle préfète, à aborder les dossiers majeurs de la Collectivité. Après lui avoir présenté le territoire et ses enjeux, Aline

Une formation des Archivistes de la Caraïbe aux Archives territoriales de Saint-Martin

Les Archives territoriales de Saint-Martin ont eu l'honneur d'accueillir, du mardi 2 juin au vendredi 5 juin, une formation organisée par CARBICA, l'association des archivistes de la Caraïbe, dans le cadre du projet MIGAN.

Le projet MIGAN est une plateforme mutualisée d'accès aux différents sites internet des services d'archives partenaires, offrant au public un point d'accès central et partagé aux richesses archivistiques de la Caraïbe. Les Archives territoriales de Saint-Martin vont ainsi bénéficier pleinement de ces expériences en prévision de la construction de sa propre base de données et site internet en 2016.

Cette formation a ainsi accueilli une quinzaine d'archivistes, directeur d'institutions nationales d'archives ou archivistes en charge de l'accès aux documents numérisés, de Curaçao, de Surinam, Guyana, Trinidad et Tobago, Sainte Lucie ou encore la Guadeloupe et la

Martinique, venus se professionnaliser à la construction d'un site web pour les archives.

La Présidente Aline Hanson a reçu les responsables de l'association CARBICA, vendredi 05 juin, à l'hôtel de ville. Il s'est agi lors de cette rencontre d'échanger sur l'intérêt de la mutualisation des archives de la Caraïbe dans le but d'offrir au public une base de données complète sur les documents d'archives de la région Caraïbe.

La Présidente Hanson a salué l'initiative de cette formation CARBICA qui avait lieu pour la première fois à Saint-Martin et qui a permis au territoire de se faire connaître dans ce domaine précis et de présenter ses archives territoriales et le travail réalisé depuis leur ouverture dans le nouveau bâtiment de la médiathèque en 2014. Dirigé par Stéphanie Dargaud, ce service de la Collectivité, a pris une ampleur considérable en quelques mois en collectant un grand nombre d'archives et en offrant ainsi la possibilité à la population

de venir se renseigner sur bien des aspects liés à l'histoire de l'île et aux nombreux documents existants.

Les Archives territoriales de Saint-Martin, sises Bâtiment de la Médiathèque, rue Jean Luc Hamlet, à Concordia, sont joignables par téléphone : 0590 87 66 60 et par mail : archivesterritoriales@com-saint-martin.fr.



4E RENCONTRES DES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER Saint-Martin à l'honneur !



Organisées par le CNFPT, les 4e Rencontres des Collectivités d'Outre-Mer se sont tenues pour la première fois à l'INSET de Nancy, du 1er au 07 juin 2015. La Collectivité de Saint-Martin était à l'honneur, elle était représentée par le 1er vice-président et sénateur du territoire Guillaume Arnell, par la 2e vice-présidente Ramona Connor, la 4e vice-présidente Rosette Gumbs-Lake et le conseiller territorial Louis Fleming.

Ce déplacement à Nancy était important pour la Collectivité de Saint-Martin qui, pour la première fois, était l'invitée d'honneur de ces Rencontres des outre-mer. Pour accompagner les élus, une délégation composée du DGS Philippe Millon, du DHR Vernon Roper, de la DGA du pôle Solidarité & Familles Corinne Helary-Planchon et plusieurs techniciens de la Collectivité, a fait le déplacement.

Avant tout, ces Rencontres des Collectivités sont un rendez-vous de travail permettant les échanges d'expérience, d'expertise pour les élus et les cadres sur les thèmes liés au développement des territoires ultra-marins.

Afin de mettre en exergue les atouts de Saint-Martin, une exposition de l'île à travers cinq thématiques a été présentée au public : l'Histoire et la géographie de l'île, Saint-Martin « the Friendly Island », la Faune et la Flore de Saint-Martin, Une île aux paysages paradisiaques (en partenariat avec l'Office de Tourisme), et un coin bibliothèque et documentation sur le territoire.

Ainsi, la carte de Saint-Martin, son positionnement dans la Caraïbe, son histoire et l'impact du traité de Concordia sur la vie contemporaine, ont été mis en avant, tout comme les événements festifs majeurs de type Fish Day, carnaval, Heineken Regatta, et les fêtes patronales, qui donnent une belle résonance au territoire et attirent des visiteurs. La Réserve Naturelle de Saint-Martin a contribué à la mise en valeur de la Faune et de la Flore de l'île en mettant à disposition huit grands panneaux sur la biodiversité du territoire. Les techniciens de la Collectivité, en particulier la Maison de Saint-Martin à Paris, la direction générale des services et le pôle Solidarité & Familles de la Collectivité, se sont investis dans la préparation de ces 4e Rencontres.

Le 1er vice-président Guillaume Arnell a prononcé une allocution pour présenter le territoire et sa réalité, sachant qu'un film de 20mn, réalisé par la cellule audiovisuelle du service Communication de la Collectivité, a été diffusé aux participants.

Une belle mise en lumière de notre Collectivité d'outre-mer, qui a reçu un accueil très chaleureux et dont la présentation très fouillée a suscité l'engouement des différents interlocuteurs. Une initiative concluante pour notre Collectivité qui renouvellera sa participation aux prochaines Rencontres des Collectivités d'outre-mer.

La Maison de Saint-Martin fête son premier anniversaire !

La Maison de Saint-Martin, située n°34 rue de Varenne à Paris, a fêté sa première année d'existence début juin. L'institution a profité de la présence de la délégation saint-martinoise dans l'hexagone, pour marquer cette date emblématique et présenter les événements organisés tout au long de la première année, notamment en faveur de la jeunesse, en collaboration avec différents organismes, tels que la délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer, le ministère des Outre-Mer, Jeunesse Outre-Mer, Pelicarus, ou encore le CREFOM.

Une initiative remarquable, qui a permis à la Maison de Saint-Martin de mettre en avant ses actions en faveur des jeunes du territoire.



Le préfet Chopin salué pour son implication à Saint-Martin



Le préfet Philippe Chopin est resté en poste trois ans et demi dans les îles du Nord. Mardi 02 juin, il a reçu en préfecture les officiels de la collectivité et des institutions de l'île, pour un ultime salut à ses interlocuteurs saint-martinois avant de prendre le départ pour la métropole quelques jours plus tard, et d'investir son nouveau poste de préfet du département de la Creuse.

Homme de consensus et de terrain, le préfet Chopin a reçu les honneurs lors de son cocktail de départ, le 02 juin dernier. Son implication à Saint-Martin a été largement saluée par le préfet de Région Jacques Billant,

qui a chaleureusement félicité Philippe Chopin pour son investissement personnel dans la mission qui lui a été confiée, puis par le 1er ministre Marcel Gumbs et le gouverneur de Sint Maarten Eugène Holliday, sensibles à la manière dont le préfet Chopin a appréhendé la coopération Nord-Sud et favorisé les échanges entre les deux parties de l'île.

C'est à la présidente Aline Hanson qu'est revenu l'honneur de s'exprimer la première. Aline Hanson qui dit avoir travaillé « main dans la main » avec « son dévoué » préfet, n'a pas manqué d'évoquer le respect mutuel et la bonne entente entretenus avec le représentant de l'état. Elle a également passé en revue les nombreux dossiers menés à terme avec le soutien du préfet Chopin, lors d'une allocution empreinte d'humour, un trait de caractère qui les caractérise tous deux.

Faisant preuve d'humilité face à tous ces éloges, le préfet Chopin a habilement mis l'accent sur les dossiers qu'il aurait aimé voir aboutir, dossiers désormais confiés à la préfète Anne Laubies qui lui succède.



Philippe Chopin a par ailleurs tenu à saluer l'implication des agents de la préfecture et à remercier ses proches collaborateurs pour la qualité de leur travail.

Comme certains de ses prédécesseurs, le préfet Chopin aura marqué de sa patte notre petite Collectivité d'outre-mer. L'histoire continue désormais de s'écrire avec un nouveau représentant de l'état, la préfète Anne Laubies, qui a d'ores et déjà annoncé vouloir s'inscrire dans la continuité du préfet Chopin, à l'écoute des Saint-Martinois.

Mise en place du conseil de gestion du sanctuaire AGOA

Le 21 mai dernier, Fort-de-France a accueilli une réunion du conseil de gestion du sanctuaire AGOA, durant laquelle les 43 membres présents ont élu leur président, Yvon Combes, leurs 3 vice-présidents, et les membres du bureau.

AGOA est une aire marine protégée dédiée à la protection des mammifères marins et de leurs habitats, couvrant toutes les eaux des Caraïbes françaises, soit 143 256 km². Installé officiellement en octobre dernier en présence de Madame Ségolène Royal et George Pau-Langevin, l'Etat français a montré qu'il avait saisi l'intérêt du Conseil de gestion pour nos territoires. La France a souhaité, par son engagement, inciter les autres États de la Caraïbe à la mise en place de sanctuaires et de jumelages, représentant ainsi la possibilité d'un développement de la coopération régionale avec les États de la région Caraïbe. La vice-Présidente du Conseil territorial, Ramona Connor, a représenté Saint-Martin lors de cet événement, et a été élue vice-présidente du Conseil de gestion. Les deux autres vice-présidents élus sont Messieurs Daniel Chomet, représentant du Conseil régional de la Martinique, et Benoît Chauvin, représentant de la Collectivité de Saint-Barthélemy.

• ÉLECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU

Afin de faciliter le fonctionnement du sanctuaire AGOA, le conseil de gestion a mis en place un bureau de seize membres. Ont été élus membres du bureau :

Pour la catégorie des représentants des organisations socioprofessionnelles et des associations d'usagers :

Monsieur Olivier Marie-Reine, Président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Martinique ;
Monsieur Bulent Gulay, représentant de la fédération des industries nautiques de Saint-Martin (Président de METIMER) ;
Monsieur Jean-Pierre Concaud, représentant des opérateurs d'observation commerciale des mammifères marins en Guadeloupe (Guadeloupe Evasion Découverte).



Pour la catégorie des représentants de la promotion touristique dans les Antilles françaises :

Madame Kate Richardson, directrice de l'Office du tourisme de Saint-Martin.

Pour la catégorie des représentants des associations de protection de la nature :

Madame Lesley Suty, Présidente de l'ECCEA ; Monsieur Jean-Jacques Rigaud, Président de l'Association de Protection des oiseaux de Saint-Barthélemy.

Pour la catégorie des représentants des gestionnaires d'aires marines protégées :

Monsieur Christian Dachir au titre du Parc naturel régional de Martinique ;
Monsieur Nicolas Maslach, Conservateur de la Réserve naturelle nationale de Saint-Martin.

Pour la catégorie des personnalités qualifiées :

Monsieur Lionel Reynal, expert IFREMER ; Madame Anne Fontaine, Directrice du CAR-SPAW.

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Une commémoration en hommage aux défenseurs de la liberté



L'une des dernières interventions officielles du Préfet Chopin, avant son départ pour la préfecture de la Creuse

La présidente du conseil territorial de Saint-Martin Aline Hanson, le député des îles du Nord Daniel Gibbs, le préfet des collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy Philippe Chopin, et l'ensemble des élus et personnalités du territoire, ont commémoré l'abolition de l'esclavage, le mercredi 27 mai 2015, sous l'œil protecteur du symbole local de l'émancipation Lady Liberty.



La présidente Aline Hanson dépose une gerbe de fleurs aux pieds de Lady Liberty

Cette cérémonie de commémoration a été l'occasion pour l'ensemble des participants de se remémorer les heures douloureuses endurées par nos lointains ancêtres. Pour ouvrir la cérémonie, les enfants du périscolaire ont brillamment interprété l'hymne national et l'hymne saint-martinois, tandis que Malaïka Maxwell a livré une interprétation tout en douceur de la chanson « When we believe in miracles » de Maria Carey et Whitney Houston. La prestation des jeunes danseurs du quartier n°4 chorégraphiée par Dion Bowell a retracé de façon très réaliste la vie des esclavages jusqu'à leur libération. Les petites danseuses traditionnelles de la compagnie Grain d'or sont venues clôturer le spectacle en apportant une



Le député des îles du Nord Daniel Gibbs



certaines notes d'espoir. L'assistance a pu ressentir la lourde atmosphère de cette période de l'histoire grâce au son persistant du Gwo Ka, joué par Elié Coquillas. Dans son allocution, la présidente Aline Hanson a salué le courage et la mémoire de ceux qui se sont battus pour la liberté, elle a appelé les jeunes générations à se nourrir du passé pour pouvoir se construire sur des bases solides. La présidente a rappelé que notre île multiculturelle était une richesse pour tous les saint-martinois et que le racisme et la xénophobie n'avaient pas leur place sur notre territoire. La Présidente a, par ailleurs, annoncé que la date de commémoration de l'abolition de l'esclavage serait bientôt modifiée au 28 mai, date réelle de son entrée en vigueur à Saint-Martin. Un document d'état civil retrouvé par les Archives Territoriales grâce aux recherches initiées par l'historienne Daniella Jeffry a, en effet, permis de déterminer avec exactitude la date d'abolition sur notre territoire. Le député Daniel Gibbs s'est également exprimé, il a invité les Saint-Martinois à regarder vers l'avenir et à lutter contre toutes les formes d'esclavage moderne. Le préfet Chopin, dont c'était l'une des dernières interventions publiques à Saint-Martin, a évoqué la grandeur de la France et sa capacité à assumer ses erreurs passées et à aller de l'avant. La présidente l'a publiquement remercié pour son implication sans faille auprès des élus, en faveur du territoire et de sa population.



Les petites danseuses de la troupe Grain d'Or



Une très belle prestation de la chorale du périscolaire

Caraïbe Climat 2015 : Un message fort de la Présidente Aline Hanson

La présidente Aline Hanson a fait partie des rares représentants des territoires de la Caraïbe à pouvoir s'exprimer dans le cadre de la conférence « Caraïbe Climat 2015 », qui s'est déroulée en Martinique, le 09 mai dernier, en présence du Président de la République François Hollande.

En effet, seuls les territoires St Vincent et Grenadines, Curaçao, la Barbade et Saint-Martin ont eu le privilège d'exprimer leurs problématiques environnementales et leur vision pour la Caraïbe, face au président de la République, à la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Ségolène Royal, et à la quarantaine de chefs d'état et de gouvernement présents. Une opportunité que la Présidente Hanson a su saisir, en appelant les états caribéens à se fédérer sans plus attendre pour lutter ensemble contre le dérèglement climatique, et ainsi assurer la protection de notre environnement commun. Madame Hanson a énoncé les mesures concrètes d'atténuation prises à Saint-Martin en matière d'économie d'énergie, à l'instar de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, du renouvellement de l'éclairage public et l'utilisation d'ampoules LED, de la mise en place de colonnes et de bacs de tri sélectif pour le traitement et la valorisation des déchets, et du partenariat initié en matière d'assainissement avec le voisin Sint Maarten dans le cadre des projets financés par l'Europe. La présidente a été la seule à évoquer la problématique des algues sargasses qui envahissent nos côtes depuis 3 ans, et l'urgence de mettre en place des solutions communes de nettoyage sur terre comme en mer, dans le respect de la faune et de la flore qui peuplent nos côtes.

Lutter ensemble contre les phénomènes naturels

En matière de prévention contre les risques naturels (ouragan, tsunami, séisme et inondations), la présidente a sollicité les états de la Caraïbe afin qu'ils mutualisent leurs moyens et coordonnent les actions de prévention, d'information et d'alerte face aux phénomènes climatiques extrêmes.

La création d'une station marégraphique (équipée de panneaux solaires et



donc autonome en énergie) visant à prévenir les risques de Tsunami a été encouragée par la présidente ; cette station permettrait également la surveillance de la montée du niveau de la mer en soutien au Plan National d'Adaptation au Changement Climatique.

L'intervention de la présidente Aline Hanson a été largement saluée par le chef de l'état, la ministre de l'écologie et l'ensemble des représentants caribéens, tous conscients des enjeux cruciaux du réchauffement climatique et de l'urgence de travailler main dans la main pour obtenir des résultats rapides et pérennes.

Cette conférence s'est achevée par un acte fort : l'appel de Fort de France lancé par la ministre Ségolène Royal et le président du conseil régional de Martinique, Serge Letchimy. Un appel aux dirigeants mondiaux et à l'ensemble des habitants de la planète, afin que tous relèvent le défi du changement climatique. L'accord cadre qui viendra encadrer juridiquement la lutte mondiale contre le réchauffement climatique sera définitivement adopté en décembre 2015, lors de la conférence des parties (COP 21), à Paris.

La présidente de l'union nationale du club Soroptimist reçue en Collectivité

Madame Françoise Lathuille, présidente de l'Union nationale du club Soroptimist, a été reçue à l'hôtel de la Collectivité par la vice-présidente Rosette Gumbs-Lake, le mercredi 20 mai 2015. Cette visite de courtoisie a été l'occasion d'échanger sur la question des femmes aux Antilles Guyane et sur les actions menées par le club service en faveur des femmes et des jeunes filles de la Caraïbe.

Elue pour la période 2014-2016, Françoise Lathuille a choisi d'orienter son mandat sur l'éducation durable des femmes, leur autonomie et leur leadership. A Saint-Martin, c'est Marlène Petit qui assure la présidence du club local pour la même période et qui supervise la déclinaison du programme Soroptimist à Saint-Martin.

Les clubs Soroptimist Antilles Guyane ont été récemment réunis à Cayenne, lors de la réunion inter clubs Antilles Guyane, en présence de la présidente de l'Union nationale Françoise Lathuille. Cette dernière a ainsi profité de sa présence en Guyane pour se rendre aux Antilles et visiter les clubs de la Martinique, de la Guadeloupe et de Saint-Martin.

La vice-présidente de la Collectivité, madame Gumbs-Lake a reçu avec grand plaisir Françoise Lathuille pour



Madame Rosette Gumbs-Lake entourée (de gauche à droite) de mesdames Jacqueline Lubino, Marlène Petit, Françoise Lathuille, Annick Bryan et Rose Nicolas.

sa première visite à Saint-Martin. Elle a profité de cette entrevue pour remercier le club Soroptimist de son implication et du travail de fond réalisé sur le territoire.

Comme l'a rappelé la présidente de l'union nationale, le travail engagé par le club service vient en complément des actions initiées par la Collectivité au niveau du social, le Soroptimist agissant notamment en faveur de l'insertion des femmes et de l'aide aux familles. « Un programme européen a été édicté, et il est aussi décliné

à Saint-Martin », a-t-elle précisé.

Rappelons que le club Soroptimist réunit 1000 femmes dans le monde, qui œuvrent dans 128 pays en faveur de l'émancipation des femmes. La prochaine action du Club Soroptimist de Saint-Martin aura lieu ce vendredi 29 mai 2015, sur le Front de mer de Marigot, à partir de 17 heures. Il s'agit d'une après-midi dédiée au sport et au bien-être, ouverte à la population avec des séances de Zumba et de relaxation.

Saint-Martin à la foire de Paris !



Pour la première fois de son histoire, l'île de Saint-Martin a été représentée à la Foire de Paris, qui s'est déroulée au parc des expositions de la Porte de Versailles, du 29 avril au 10 mai 2015.

La Collectivité de Saint-Martin a choisi pour cette première exposition de financer le déplacement du chanteur Oswald et du groupe de musiciens Les Jolly Boys, choisis pour représenter le territoire, son potentiel et sa culture musicale.

Avec 600 000 visiteurs et 3500 exposants, la vitrine de la foire de Paris a été très intéressante pour Saint-Martin, dont les artistes ont reçu un accueil très chaleureux et de nombreuses sollicitations.

Le pôle « tropiques en Fête » où se sont produits nos artistes est très prisé chaque année par le public, sachant que notre destination a bénéficié d'une très bonne exposition publicitaire sur l'ensemble de la foire. La chaîne Trace TV a, par ailleurs, offert deux billets d'avion aller-retour Paris/Saint-Martin dans le cadre de ses jeux concours, un joli coup de projecteur sur notre destination.

A noter la participation d'une entreprise saint-martinoise, Luxuria Travel, qui s'est rendue à la foire de Paris par sa propre initiative.

Fort de cette première expérience concluante, la Collectivité de Saint-Martin prévoit de réserver un stand Institutionnel pour sa deuxième participation en 2016. Un stand qui représentera notre île et ses atouts sur lequel pourront se greffer des entreprises locales. Une annonce sera faite dans la presse au moment des réservations.



La Collectivité de Saint-Martin fête les mamans



La Collectivité de Saint-Martin a fêté les mamans, vendredi 29 mai, à l'hôtel de ville. Comme chaque année, la cérémonie a été organisée en collaboration avec les six conseils de quartier.

Ainsi, six mamans méritantes ont été honorées, il s'agit de madame Alberta Leblanc du quartier n°1, de madame Jocelyne Illidge du quartier n°2, de madame Marguerite Bryan du quartier n°3, de madame Tamika Mayers du quartier n°4, de madame Louisita Fleming-Richardson du quartier n°5 et de madame Mercedes Toma du quartier n°6.

Toutes ces mamans ont élevé de nombreux enfants et sont des femmes reconnues pour leur courage dans leur quartier. Elles ont reçu les honneurs de la vice-présidente en charge du social, madame Ramona Connor, qui a rappelé dans son allocution l'importance d'une maman dans une famille et son rôle central dans la société. La Présidente Aline Hanson a conclu la cérémonie en saluant le courage de ces femmes émérites et en souhaitant une excellente fête des mères à toutes les mamans de Saint-Martin.

A noter la présence des conseillers territoriaux, Nadine Paines, Rollande Questel, Maud Gibs et José Vilier, et du maire Albert Fleming qui chacun à leur tour ont remis aux mamans le certificat honorifique de la Collectivité de Saint-Martin. Les mamans ont également reçu des fleurs de la part de l'institution.

Les enfants du périscolaire sont venus leur réciter un poème de Maurice Carême - ils ont aussi offert un cadeau à chaque maman de l'assistance confectionné par leurs soins - tandis que le saint-martinois Gérard Chirlas, a lu deux de ses poèmes intitulés "Toi ma petite négresse" et "Si j'étais". Gérard Chirlas a eu un parcours difficile, il était à l'honneur pour son recueil de poèmes "Réinsertion". La présidente l'a félicité pour son courage.



L'Agence Régionale de Santé tient sa conférence de Territoire des Îles du Nord à Saint-Martin



La conférence des territoires des îles du Nord de l'ARS s'est tenue à Saint-Martin, le vendredi 29 mai 2015, en présence de Monsieur Patrice RICHARD, Directeur Général de l'ARS de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, et de Madame Aline HANSON, Présidente de la Collectivité de Saint-Martin, et sous la présidence de Madame Nicole GREAUX, 1ère Vice-présidente de la Collectivité de Saint-Barthélemy et Présidente de la Conférence de Territoire.

Les conférences de territoire ont pour principales missions de faire remonter et formuler les besoins locaux de santé, émettre les propositions du Directeur Général de l'ARS et participer à l'élaboration du Projet Régional de Santé (PRS). »

Le Plan Santé Jeunes de Saint-Martin (et son programme d'action), le Contrat Local de Santé (CLS) de Saint-Martin (et son plan d'action) et deux études réalisées par l'Observatoire Régional de la Santé de Guadeloupe (ORSAG) : l'Etude CONSANT-SM sur la santé et les comportements dans la population saint-martinoise en 2013-14, ainsi qu'une étude relative aux comportements alimentaires des femmes à Saint-Martin, ont été présentés.

Lors de son allocution, la présidente Aline Hanson a salué le travail de l'ARS - la santé étant une prérogative régalienne de l'état - tout en soulignant la transversalité nécessaire avec la Collectivité dans la mise en œuvre de certains projets de santé. La Présidente a donné pour exemple le Contrat Local de Santé (CLS) « signé en décembre 2014 et le Programme d'actions du Plan Santé Jeunes, sur lequel elle s'est montrée très enthousiaste, estimant que ce plan « venait répondre avec pertinence aux besoins et à la réalité de notre territoire ».



LES COMMUNIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

L'inscription aux tickets Sport ouverte du 1er au 19 juin 2015

La Collectivité de Saint-Martin informe la population que l'opération « Ticket Sport » pour les enfants de 7 à 14 ans se déroulera du lundi 06 au vendredi 31 Juillet 2015.

Chaque année, la Collectivité de Saint-Martin met en place l'opération Ticket Sport afin de permettre à des jeunes qui ne partent pas en vacances durant l'été d'avoir accès à différentes disciplines sportives.

Seize disciplines sportives sont mises à disposition sur les stades de Marigot, tout au long des quatre semaines que dure l'opération Ticket Sport, sans oublier les activités nautiques et les activités de plage le vendredi.

Les dossiers d'inscription (50€ pour les enfants de 7 à 10 ans et 60€ pour les enfants de 11 à 14 ans pour toute la durée de l'opération) sont disponibles au Service « Jeunesse et Sports » de la Collectivité, situé à l'ancienne école bord de mer, rue de la Liberté à

Marigot. Les inscriptions débuteront le Lundi 1er Juin 2015 et prendront fin le Vendredi 19 Juin 2015.

Pour l'inscription, merci de vous munir des pièces suivantes :

- Copie d'une pièce d'identité
- Certificat Médical de - 3mois
- Copie d'attestation d'assurance RC activité extrascolaire couvrant le mois de Juillet 2015
- Une photo récente de l'enfant (photo d'identité)
- Copie du carnet de santé (vaccinations)

Pour être accepté, le dossier devra être complet.



ZUM'FIT

sur la dernière ligne droite !

La Collectivité de Saint-Martin a lancé à la mi-janvier la deuxième édition de la manifestation Zum'Fit. Organisées en partenariat avec l'association Jeunesse Soualiga et la Semsamar, les sessions Zum'Fit se déroulent tous les vendredis dans un quartier différent.

ZUMFIT, c'est une heure de zumba gratuite destinée à tous les publics, avec un focus tout particulier sur les jeunes, afin de les inciter à la pratique régulière d'une activité physique. Comme lors de la première édition en 2014, le programme Zum'Fit viendra à votre rencontre dans les quartiers de Grand-case, Orléans et Sandy Ground et à Marigot, jusqu'au 26 juin 2015.

La Collectivité vous invite nombreux

MARIGOT	QUARTIER D'ORLEANS	GRAND CASE	SANDY GROUND
Kiosque	Stade Telbert Carti	MJC	Stade A. Richards
16 Janvier	23 Janvier	30 Janvier	06 Février
20 Février	06 Mars	27 Février	27 Mars
13 Mars	17 Avril	20 Mars	15 Mai
10 Avril	05 Juin	24 Avril	19 Juin
22 Mai		12 Juin	
26 Juin			

à participer aux dernières sessions de Zum'Fit, tous les vendredis soir, une occasion de se réunir en plein air dans une ambiance sportive et ludique et de partager un moment convivial et salubre.

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DE LA POPULATION

La Collectivité de Saint-Martin fait appel à votre civisme et vous demande de bien vouloir respecter la propreté de l'île en période cyclonique.

En effet, suite au passage des cyclones précédents, de nombreux déchets verts et encombrants avaient été déposés sur la voie publique au détriment de toutes règles de sécurité routière et de salubrité publique. En cas d'un nouvel épisode cyclonique, il incombera à chacun de prendre toutes les mesures nécessaires pour évacuer ses déchets. Afin d'éviter qu'ils ne s'envolent et causent des accidents, les déchets verts et encombrants devront être déposés à la déchetterie de Galisbay ou à l'éco-site de Grandes Cayes à Cul de Sac. Aucun dépôt sauvage ne saurait être toléré à l'annonce de l'avis de passage d'un cyclone.

Les contrevenants seront verbalisés et mis en demeure d'évacuer leurs déchets sur l'éco-site de Grandes Cayes ou la déchetterie de Galisbay-Bienvenue.

La Collectivité vous conseille de procéder aux travaux de tailles, d'élagages des arbres et arbustes et d'évacuation de vos encombrants dès maintenant.

Horaires de l'éco-site: du lundi au vendredi : 07h00-16h00 / samedi : 07h00-14h00.

Horaires de la déchetterie : du lundi au samedi de 10h à 18h. (Sites gratuits pour les particuliers).

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES HÔTELIERS, DES SYNDICS DE COPROPRIÉTÉS ET PROFESSIONNELS

La Collectivité de Saint-Martin fait appel à votre professionnalisme et vous demande de bien vouloir l'aider à faire respecter la propreté de l'île, en engageant d'ores et déjà les travaux d'élagage et de coupe des végétaux en prévision d'un phénomène cyclonique, et en transportant les déchets verts à l'éco-site de Grandes Cayes.

En effet, lors des cyclones précédents, il avait été constaté que de nombreux hôtels et copropriétés avaient jeté de très grandes quantités de déchets verts et d'encombrants sur la voie publique au détriment de toutes règles de sécurité routière et de salubrité publique. Pour éviter que cela ne se reproduise, la Collectivité de Saint-Martin vous demande de procéder aux travaux de coupe, de

tailles, d'élagages et de nettoyage, dès maintenant. Il incombe aux professionnels de prendre toutes les mesures nécessaires avec leurs prestataires de services pour évacuer les déchets verts et encombrants vers l'éco-site de Grandes Cayes.

Déchets verts, gravats, encombrants et autres débris déposés à proximité des abris poubelles ou en bordure de route ne seront en aucun cas tolérés et ramassés par les services de la Collectivité. Les contrevenants seront verbalisés et mis en demeure d'évacuer leurs déchets sur l'éco-site de Grandes Cayes.

Horaires de l'éco-site: du lundi au vendredi : 07h00-16h00 / samedi : 07h00-14h00.

La Collectivité de Saint-Martin vous remercie de votre compréhension.

COMMUNIQUÉ AUX GÉRANTS DE GARAGES ET MÉCANICIENS

En ce début de saison cyclonique, des mesures d'hygiène et de sécurité s'imposent. La Présidente et son Comité d'Organisation des secours rappellent aux garagistes, mécaniciens, tôliers, que l'enlèvement aux environs de leur établissement de tous déchets métalliques pouvant être dangereusement mortels, en cas de vents forts, est un geste essentiel.

Ces mesures préventives doivent être prises dès les premières phases de vigilance dans l'éventualité du passage d'un phénomène cyclonique.

Il est fait appel au civisme et au sens des responsabilités de toutes les personnes concernées par la mise en œuvre de ce nettoyage.

La Collectivité de Saint-Martin vous remercie de votre compréhension.

COMMUNIQUÉ AUX GÉRANTS DE STATIONS-SERVICE

Il est porté à l'attention des propriétaires et gérants de stations-service que dès la phase de vigilance rouge, il leur appartient de procéder à la fermeture de leur établissement et à la mise hors service de tout distributeur automatique de carburants.

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, la vente d'essence en jerrycan doit être limitée et ne pas dépasser les 10 litres.

La sécurité publique ainsi que l'organisation du Plan Territorial de Sauvegarde relèvent de la coopération et bonne volonté de tous. La Collectivité de Saint-Martin vous remercie de votre compréhension.

Conseil Territorial : Ordre du jour

Le conseil territorial de Saint-Martin se réunira en séance plénière le jeudi 25 juin 2015. L'ordre du jour a été établi comme suit :

- 1- Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN)
 - 2- Modification du Code de l'Urbanisme
 - 3- Projet de dispositions pénales du Code de l'Urbanisme de Saint-Martin
 - 4- Bilan de la concertation et arrêt du projet de P.L.U.
 - 5- Adoption des orientations d'aménagement de la baie de Marigot
 - 6- Redynamisation de Marigot
 - 7- Nomination des membres de la Commission Administrative Paritaire (CAP)
 - 8- Mesures fiscales diverses
 - 9- Mise en examen Semsamar : Constitution de partie civile et mesures conservatoires.
 - 10- Avis de la Chambre territoriale des comptes - saisine n°15005971 du 22 avril 2015.
- Questions diverses.

Modification simplifiée du POS

Considérant la volonté de la Collectivité de faciliter l'aménagement d'équipements touristiques, ou économiques légers sur la frange littorale classée en zone N.D.a., notamment pour son projet d'aménagement de la parcelle AW34 sur le site de la Baie Orientale, le conseil Exécutif de la Collectivité de Saint-Martin a décidé, lors de la séance plénière du 26 mai 2015, de lancer une procédure de Modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols de la Collectivité de Saint-Martin. Les modifications porteront sur le règlement de la zone N.D.

A cet effet le dossier du projet de modification simplifiée est mis à disposition du public au pôle Développement Durable « Service Urbanisme », du lundi au vendredi de 9h00 à 14h00, à partir du 05 juin 2015 et pendant un mois. Le projet de Modification simplifiée sera également notifié pour

avis aux personnes publiques associées (Le représentant de l'Etat, Le Président de la C.C.I.S.M, Le Président du C.E.S.C).

Pendant cette durée, les observations sur le projet de modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols pourront être consignées sur le registre déposé au pôle Développement Durable « Service Urbanisme ».

Les travaux de démolition des anciens carbets débuteront le 22 juin 2015

Les occupants de la parcelle AW34 ont été notifiés par courrier de la Présidente Hanson daté du 02 juin 2015 du démarrage des travaux de démolition des anciennes installations à partir du lundi 22 juin 2015. Les occupants ont été invités à prendre leurs dispositions afin de libérer les lieux de toute activité commerciale et de procéder à l'enlèvement de leurs équipements.

EVELINA HALLEY

Maternelle kindergarden
3 - 5 ans 3 to 5 years

ORLEANS II

Maternelle kindergarden
3 - 5 ans 3 to 5 years

HERVE WILLIAMS II

Elémentaire Elementary School
6 - 12 ans 6 to 12 years

SANDY GROUND

Elémentaire Elementary School
6 - 12 ans 6 to 12 years

ORLEANS II

Elémentaire Elementary School
6 - 12 ans 6 to 12 years

NINA DUVERLY

Elémentaire Elementary School
6 - 12 ans 6 to 12 years

Service Péri et Extrascolaire



Inscription

Au service Inscription:

Annexe CTOS, Ancienne Ecole Evelina
HALLEY 97150 Marigot Saint-Martin

Tel : 0590 27 94 84 0690 88 20 15

Tarification

25€ / semaine

80€ / mois

Tout compris

Repas
Transports
Baignade
Visites pédagogiques



Bonnes
Vacances!

Pièces à fournir:

Copie du carnet de vaccination
Copie assurance en responsabilité civile

Collectivité de Saint-Martin
Caisse Territoriale des Oeuvres Scolaires



Avec la CTOS Enfin les Vacances

du 6 au 31 juillet 2015
de 8h30 à 16h

Viens avec nous

The CTOS is organising
The summer holidays
AGAIN

From the 06th to the 31st of July 2015
From 8:30am to 4pm
For all kids from 3 to 12 years

De 3 à 12 ans



BONNES
VACANCES

NOS ACCUEILS SUR LES ÉCOLES

Maternelle Evelina HALLEY

Les enfants vivront leurs
Vacances Autrement

Maternelle Orléans II

Un programme varié et adapté
est conçu pour nos petits

Elémentaire Herve Williams II

Spécialement pour les enfants
avec une équipe dynamique

Elémentaire Nina Duverly

Du Fun, de la Joie et de la vie
avec la CTOS

Elémentaire Sandy Ground

Si toi aussi, tu veux t'amuser,
Viens avec nous!

Elémentaire Orléans mixte II

Du Fun, du fun du fun...

DES Vacances qui Bougent

Au Programme

Visites

Activités Sportives

Rencontre Inter Accueils

Jeux d'eau

Activités manuelles

Sortie plage

fun day



OUR CAMPS ON THE SCHOOLS

Kindergarden Evelina HALLEY

The children will spend
their holidays differently

Kindergarden Orléans II

A varied and adapted program is
planned specially for our little ones

Herve Williams II elementary school

A program just for the kids
with a very dynamic team

Nina Duverly elementary school

It's Fun, Joyful and full of life
with the CTOS

Sandy Ground elementary school

Come and enjoy
the fun with us

Orléans mixte II elementary school

Fun, fun, fun,